

FISCALITE AU CABINET DENTAIRE

Objectifs de la formation

- Les aspects juridiques, comptables d'une installation
- Le financement

Organisation de la formation

Durée de la formation

07 heures

Date : Jeudi 24 janvier 2019

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Responsable pédagogique

Mr WEILBACHER Pierre-Henri

Validation des connaissances

Examen oral

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire

Assiduité

L'assiduité des stagiaires sera assurée d'un émargement à la demi-journée par chaque stagiaire et par le(s) formateur(s)

Contact(s) Administratif(s)

UFR Odontologie
Service Formation Continue
2 rue de Braga
63100 Clermont-Ferrand

Sabrina MEHAY
Tel : 04.73.17.73.35

Lieu(x) de formation

UFR Odontologie
2 rue de Braga
63100 Clermont-Ferrand



Conditions d'admission

Nombre de places

40 personnes maximum

Pré-requis

Docteurs en chirurgie dentaire

Programme

1/Les aspects juridiques de l'installation

- ✚ Forme juridique existante
- ✚ Quelle démarche faut-il mettre en place ?
- ✚ Quid de la SCM
- ✚ Focus sur le rachat de cabinet
- ✚ Focus sur le bail

2/Les aspects comptables et fiscaux de l'installation

- ✚ Les principales démarches à faire au moment de l'installation
- ✚ Les spécificités comptables et les principales charges déductibles
- ✚ Focus sur la problématique de TVA
- ✚ Régime d'imposition IR ou IS

3/Le financement de mon activité

- ✚ Prévisionnel d'exploitation et plan de financement
- ✚ Les modes de financement d'acquisition et les pièges à éviter
- ✚ Les modes de financement : emprunt, crédit-bail

Inscription par mail à l'adresse suivante :
formation-continue.odontologie@uca.fr

Merci de communiquer (par participant) :

- Date/intitulé de la formation
- Profession
- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse professionnelle
- SIRET
- Numéro de téléphone